

le Q et R

Le recul de l'âge de départ en retraite est-il bénéfique pour l'emploi des seniors ?

L'idée selon laquelle il faudrait favoriser l'emploi des seniors est une véritable hypocrisie. Selon l'INSEE, **seulement 38% des seniors de plus de 60 ans sont encore en emploi et la majorité d'entre eux est soit au chômage, soit en invalidité, soit en retraite anticipée, ou sont inactifs** (c'est-à-dire ni en emploi ni en retraite). Les seniors représentent un quart des inscrits à pôle emploi avec une durée moyenne d'inscription deux fois plus longue que les autres : « plus les personnes avancent dans l'âge, moins elles ont accès à l'emploi » selon Pôle Emploi, et c'est particulièrement vrai pour les cadres. **Les entreprises ne veulent pas des seniors**, d'ailleurs elles multiplient les plans de départ et les ruptures conventionnelles explosent pour les salariés les plus anciens jugés trop coûteux par les entreprises.

Repousser l'âge légal de la retraite augmenterait de facto le taux de chômage des seniors et le taux de précarité des salariés sans emploi ni retraites. Et cela sera aggravé par la nouvelle réforme de l'assurance chômage qui vise à faire baisser la durée des droits des demandeurs d'emplois. **Pour beaucoup cela se traduira par une liquidation des droits avant d'avoir acquis le nombre de trimestres requis, donc par une retraite au rabais.**

RETRAITES : DEPUIS 30 ANS, EN MOYENNE,
UNE RÉFORME TOUS LES 4 ANS



*Pour signer la pétition
contre la réforme des
retraites : scannez-moi !*



Les propositions de la CGT

- L'ouverture du droit à la retraite à 60 ans pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes d'inactivité subie (chômage, maladie, maternité, invalidité...).
- Un taux de remplacement de 75% du salaire (le dernier pour la fonction publique et les régimes spéciaux, les 10 meilleures années pour le privé).
- Le droit à la sécurité sociale professionnelle.